



Centre de réadaptation **MAB-MACKAY** Rehabilitation Centre

NOTRE MISSION

Le Centre de réadaptation MAB-Mackay (CRMM) a pour mission d'aider ses clients à maximiser leur autonomie et leur participation à la vie de leur communauté et ce, dans le but d'améliorer leur qualité de vie.

Le CRMM est en mesure de réaliser sa mission par le biais d'une prestation de services d'adaptation de réadaptation, de réadaptation et d'intégration sociale spécialisée et ultra-spécialisés et ultra-spécialisés auprès de personnes avec une déficience importante et persistante.

Le CRMM compte parmi ses clients des enfants et des adolescents ayant des déficits moteurs ou des troubles de communication, ainsi que des personnes de tous âges sourdes et malentendantes ou avec une déficience visuelle. De pair avec sa mission clinique, le CRMM participe à la formation de professionnelle de la santé et à des travaux de recherche appliquée dans le domaine de la réadaptation.

Le CRMM effectue la prestation de ses services en français et en anglais; en outre, il est mandaté par le Ministère de la santé et des services sociaux pour offrir des services en anglais à la population de Montréal et à celle des régions de la Lanaudière, de Laval, de la Montérégie et du Nord du Québec.

1

LES PROGRAMMES ET SERVICES OFFERTS

Les programmes et services offerts par le CRMM sont les suivants :

Programme de réadaptation pour les enfants et adolescents

Programme en déficience visuelle

Programme des déficits moteurs

Programme des troubles du développement moteur

Programme des troubles de la communication

Programme de réadaptation en milieu scolaire spécialisé

Programme pour les sourds et malentendants – enfance/jeunesse

Programme des déficiences multiples

Programme de réadaptation pour les adultes et aînés

Programme pour les sourds et malentendants – adultes et aînés

Programme en déficience visuelle – adultes

Programme en déficience visuelle – aînés

Programme double déficience sensorielle – adultes et aînés

Autres services

Service des aides technologiques

- . Déficience motrice
- . Déficience visuelle
- . Sourds et malentendants
- . Communication

Service d'aide à l'emploi

- . Déficience visuelle
- . Sourds et malentendants

Centre de jour pour aînés ayant une déficience visuelle

Clinique de basse-vision

Cliniques multidisciplinaires et médicales

Cours de langue des signes américaine

Service de production braille

LA CLIENTÈLE PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE VISUELLE

Au cours de l'exercice financier 2011-2012, le Centre de réadaptation MAB-Mackay a offert des services de réadaptation à 3,672 personnes présentant une déficience visuelle et à 208 personnes présentant une double déficience sensorielle (visuelle et auditive). Pour sa part, le Centre de jours du CRMM a reçu 5,858 visites de personnes âgées présentant une déficience visuelle ou une double déficience sensorielle. Quant au Service d'aide à l'emploi, il a offert des services à 150 personnes présentant une déficience visuelle.

Ces personnes vivant avec une basse vision, ou qui sont aveugles ont à venir au centre CRMM pour obtenir différents services de réadaptation énumérés plus haut. Un grand nombre d'entre elles utilisent les transports publics (autobus, métro, train de banlieue) et transitent par les stations de métro Villa-Maria et Vendôme.

PROBLÉMATIQUES DE DÉPLACEMENT EN ZONE URBAINE POUR DES PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE VISUELLE

Les personnes ayant une déficience visuelle font face à plusieurs défis lorsqu'elles ont à réaliser des déplacements autonomes dans une ville comme Montréal, particulièrement par rapport à la sécurité en général. Se déplacer d'un endroit à un autre est une activité pouvant être fort complexe pour elles. Il est difficile de se rendre à l'endroit voulu lorsqu'on ne peut voir les trottoirs, les voitures, les feux de circulation et les noms de rues.

Voici une liste des principales problématiques de déplacement en zone urbaine qui minimisent l'accessibilité et qui affecte directement la clientèle ayant une déficience visuelle. Ces problématiques devraient toujours être prise en considération lorsqu'on veut améliorer l'accessibilité universelle d'un quartier. Une politique mise de l'avant par la ville de Montréal stipule que :

« L'accessibilité universelle touche tous les aspects de la vie des personnes et s'appuie sur le respect des droits de tous les citoyens. Fondée sur une approche d'inclusion, l'accessibilité universelle permet à toute personne, quelles que soient ses capacités, l'utilisation identique ou similaire, autonome et simultanée des services offerts à l'ensemble de la population ». Tiré du site de la ville de Montréal, document : Politique municipale d'accessibilité universelle.

- **Aménagements complexes** (l'absence de corridors rectilignes nuit à l'orientation)
- **Barrières environnementales** (détours, zones non-piétonnières, zones de construction)
- **Détection des coins de rue** (pente du bateau-pavé pas assez prononcée, stries non-perçues, coin en apex trop large, neige, trottoir en saillie)
- **Complexité des intersections** (forme en T, en Y, décentrée, largeur, bretelle, mouvement véhiculaire)
- **Espaces vastes non délimités** (places publiques, trottoirs en saillies)
- **Obstacles dans le corridor de déplacement et pouvant ne pas être détectés par la canne de détection** (panneaux, pancartes, terrasses, bancs, haubans, dénivellation brusques, boîtes de contrôle, balcons en projection ou tout objet en saillie)
- **Présence du mobilier urbain de chaque côté du corridor de déplacement** (privilégier le côté rue plutôt que le côté édifice)
- **Cycle de traversée de rue difficile à comprendre** (mouvement véhiculaire complexe, priorité, flèche avance-piéton, durée de traversée piétonne variable)
- **Aménagement de plus en plus fréquent de passages piétons non contrôlé** (sans arrêt, ni feux de circulation, passage piétonnier entre deux intersections)
- **Aménagement de pistes cyclables partagées plain-pied** (non sécuritaire, non détectable, conflit piétons/vélos).

ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE VS. PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE VISUELLE

Nous considérons qu'il est très important que les aménagements qui seront réalisés dans le quartier St-Raymond et aux abords du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) soient pensés et implantés en tenant compte des besoins des personnes ayant une déficience visuelle.

Nos usagers doivent venir au CRMM afin de recevoir des services ou encore pour suivre des entraînements afin de compléter un programme de réadaptation adapté à leurs besoins. Plusieurs d'entre eux demeurent dans les environs immédiats des stations de métro Vendôme, Villa-Maria et du site du CUSM et de nombreuses autres vivent à Montréal et doivent transiter par ces mêmes stations afin de se rendre au 7000, rue Sherbrooke ouest. Il existe donc dans cet environnement une concentration importante d'activités reliées à des personnes ayant une déficience visuelle, concentration que l'on ne retrouve pas ailleurs dans Montréal. Il est très familier de voir des personnes se déplacer dans le quartier en utilisant une canne blanche de détection ou encore un chien-guide.

Nous recommandons fortement que les personnes responsables du projet d'aménagement du quartier St-Raymond tiennent en compte ces piétons et ces usagers des transports publics.

Nous tenons à rappeler que la Direction des transports de la Ville de Montréal a mis en place un comité consultatif en accessibilité universelle dans le but de normaliser les pratiques et les façons de faire quant aux mesures d'accessibilité mises en place dans les différents quartiers de la ville (ex. : coins de rue, saillies, bateaux-pavé, installations de signaux sonores, trottoirs, mobilier urbain, sécurisation de travaux, etc.).

Ce comité auquel participe le groupe Ex Aequo (déficience physique), la Société Logique (firme d'architecte spécialisée en accessibilité universelle), le Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal Métropolitain (RAAMM), le Regroupement des organismes de promotion des MM (ROMM), l'Institut Nazareth et Louis-Braille (INLB) et le Centre de réadaptation MAB-Mackay (CRMM) ont participé à l'élaboration des Fiches du Guide d'aménagement durable des rues de Montréal **découlant de la politique d'accessibilité de la Ville de Montréal**. Ces fiches présentent des critères pouvant faciliter les déplacements autonomes des personnes qui ont une déficience visuelle tout en tenant compte des besoins des personnes ayant d'autres types de déficiences.

Nous espérons que vous ferez le lien avec ce comité en communiquant avec madame Sylvie Tremblay, Chef d'équipe en aménagement aux Services des infrastructures de la ville de Montréal, transport et environnement, Division des transports, Sécurité et aménagement du réseau artériel au 514-872.7709 ou à l'adresse : (stremblay@ville.montreal.qc.ca).

Nous espérons également que les intervenants et les usagers du Centre de

réadaptation MAB-Mackay seront informés des aménagements les concernant directement et qu'ils pourront émettre des commentaires et recommandations si des améliorations sont nécessaires pour assurer des déplacements efficaces et sécuritaires aux personnes présentant une déficience visuelle (ex. Évaluation des demandes de signaux sonores, des aménagements des coins de rue, des installation de mobilier urbain, etc.).

Madeleine Fortin
Spécialiste en orientation et mobilité
Centre de réadaptation MAB-Mackay
Programme adultes
514-488-5552X2710
ma.fortin@ssss.gouv.qc.ca

Stéphan Larouche
Spécialiste en orientation et mobilité
Centre de réadaptation MAB-Mackay
Programme enfance-jeunesse
514-488-5552X1168
slarouche@ssss.gouv.qc.ca

Montréal, le 6 mars 2013